

MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois

E EGGER

Guide de pose

**des revêtements de sol Egger Stratifié
et Comfort dotés du système UNI fit!**



UNI fit!



Patented

1. Obligation de contrôle et de vigilance

Les revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort sont produits sur des sites ultra-modernes en faisant appel à des technologies de pointe. Les produits finis comme semi-finis sont soumis à des contrôles qualité stricts. Malgré les précautions apportées, une détérioration de certaines lames ne peut être totalement exclue. C'est pourquoi chaque lame doit faire l'objet d'un contrôle visuel avant et pendant la pose. Les lames endommagées ou celles qui ne sont pas conformes ne doivent pas être posées. Elles devront être renvoyées au fournisseur afin d'être remplacées.

2. Sol support

2.1

Le sol support doit être préparé pour la pose conformément aux procédures habituelles pour les sols supports et conformément aux normes en vigueur. Dans le cadre de l'évaluation visant à s'assurer que les revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort sont prêts à être posés, un certain nombre de points doivent être vérifiés, notamment les suivants. En cas de non-respect de ces conditions, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Contrôle de l'humidité du sol support :

Ce contrôle est effectué à l'aide d'un appareil CM ; les valeurs limites à ne pas dépasser sont les suivantes :

- Chapes en béton : $\leq 2 \text{ CM } \%$ – Chapes en béton avec sol chauffant : $\leq 1,8 \text{ CM } \%$
- Chapes anhydrites/chapes anhydrites fluidifiées (chapes coulées/sulfate de calcium) : $\leq 0,5 \text{ CM } \%$ – Chapes anhydrites/chapes anhydrites fluidifiées (chapes coulées/sulfate de calcium) avec sol chauffant : $\leq 0,3 \text{ CM } \%$

Ces valeurs sont valables pour des chapes sans adjuvant. En cas d'utilisation d'adjuvant ou de chapes à séchage rapide, il convient de respecter les mesures et valeurs limites fixées par le fabricant. L'échantillon doit être prélevé dans le tiers inférieur de la chape. L'épaisseur de la chape doit être mesurée et documentée.

Contrôle de la planéité du sol support :

Le contrôle de la planéité s'effectue conformément aux normes en vigueur. Il est réalisé en posant une règle sur les points hauts de la surface et en évaluant la différence entre le point le plus bas et les surfaces d'appui. Pour une distance entre les points de mesure de 100 cm, l'écart vertical ne doit pas dépasser 2 mm. Les écarts plus importants doivent être compensés en prenant des mesures appropriées (par exemple, en appliquant un ragréage auto-lissant).

Contrôle de la portance du sol support :

Le sol support doit former une couche compacte et autoporteuse.

Contrôle de la propreté du sol support :

Le sol support doit avoir été aspiré soigneusement au préalable.

Contrôle des conditions climatiques régnant dans la pièce :

Avant, pendant et après la pose, la pièce doit présenter les conditions suivantes :

- La température ambiante minimale requise est de 18°C.
- La température minimale requise à la surface du sol est de 15°C.
- Le taux d'humidité relative de l'air doit être compris entre 40 % et 70 %.

2.2

Tous les sols supports remplissant les critères susmentionnés sont jugés prêts et sont adaptés à la pose flottante de revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort. Cela inclut :

- Tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- Les constructions en panneaux de particules
- Les panneaux de fibres
- Les revêtements de sol existants, comme du PVC, du linoléum, des plaques de pierre naturelle ou du carrelage céramique

Certains sols supports ne sont pas adaptés :

Les revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort ne doivent jamais être posés sur des revêtements de sol textiles (tels que de la moquette) ou des sols supports non préparés pour la pose. En cas de non-respect de cette condition, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Certains sols supports conviennent dans certaines conditions :

- Chauffage électrique au sol (avec contrôle de la température de surface).

Les installations de chauffage électrique au sol sont classées parmi les sols supports compatibles dans certaines conditions. En effet, certains systèmes de chauffage électrique de type film chauffant peuvent générer des températures de surface qui dépassent largement les 28°C. EGGER approuve l'utilisation d'un chauffage électrique au sol si le système peut être avec contrôle de la température en surface et si la température de surface ne peut jamais dépasser 28°C. Le fabricant du système de chauffage doit également avoir approuvé l'utilisation d'un système sol, sous couche et pare vapeur similaire aux revêtements EGGER Stratifié et Comfort.

Chapes

En cas de pose flottante de revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort sur une chape, une éventuelle humidité ascendante est à prévoir. Pour cette raison et avant de procéder à la pose d'une couche d'isolation spéciale (voir la section **Attention** : matériaux de sous-couche), un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75$ m à fonction de pare-vapeur doit être posé sur toute la surface en remontant le long du mur. Lors de l'installation professionnelle, les bandes de film de protection contre l'humidité doivent se chevaucher sur 5 à 20 cm au niveau des jonctions, selon le modèle.

Chapes avec chauffage au sol à eau chaude

Lors de la préparation d'un sol chauffant, tous les intervenants (constructeur, architecte, chauffagiste, technicien chauffage, installateur et fabricant du revêtement de sol) doivent travailler ensemble de façon coordonnée. Tous les sols chauffants nécessitent une planification adéquate et une parfaite coordination entre le système de chauffage et la chape, afin de garantir une fonctionnalité optimale et sans dommages sur la durée. Outre les contrôles d'usage du sol support, le système de chauffage/refroidissement par le sol doit être vérifié (chauffage/refroidissement fonctionnels). Un document doit être fourni pour chaque saison afin de démontrer que la chape est correctement chauffée et refroidie.

Lors du chauffage de la couche de distribution de la charge et de la chaleur, une distinction est faite entre chauffage fonctionnel et chauffage de séchage.

- Le chauffage fonctionnel permet au technicien chauffage de démontrer que les travaux de préparation ne présentent aucun défaut et sert à vérifier le bon fonctionnement de la structure du sol chauffant.
- Le chauffage de séchage permet d'éliminer l'humidité résiduelle présente dans la chape jusqu'à ce que la pose soit possible.

Attention : le chauffage fonctionnel ne garantit pas que la chape a atteint le niveau d'humidité résiduelle requis pour pouvoir procéder à la pose. Il est donc généralement nécessaire d'effectuer un chauffage de séchage.

Sol support

Attention : la température à la surface ne doit en aucun cas dépasser 28°C. Les revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort sont généralement installés en pose flottante. Sur les sols supports minéraux, il est impératif de poser un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75$ m à fonction de pare-vapeur avant de procéder à la pose de la sous-couche d'isolation. Ce film doit être posé sur toute la surface en remontant le long du mur. En cas de pose flottante d'un revêtement de sol stratifié, il convient de vérifier tout particulièrement les valeurs de conductivité thermique du revêtement de sol stratifié et de la sous-couche d'isolation. Le total des valeurs de conductivité thermique de tous les composants doit être $\leq 0,15 \text{ m}^2\text{K/W}$, conformément aux exigences CE. En cas d'utilisation d'une sous-couche d'isolation ne faisant pas partie de la gamme d'accessoires EGGER, toute garantie relative au respect de la conductivité thermique effective maximale de l'ensemble de la structure sera annulée dans le cadre d'une pose flottante sur une chape avec sol chauffant. En cas de pose de revêtements de sol EGGER Stratifié avec sous-couche intégrée Silenzio et de revêtement de sol Comfort, aucune autre sous-couche d'isolation ne doit être posée.

Pierre naturelle et carrelage céramique

En raison de l'éventuelle humidité résiduelle présente dans le sol support et pouvant remonter en surface (voir la section **Attention :** matériaux de sous-couche), un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75$ m à fonction de pare-vapeur doit être posé sur toute la surface en remontant le long du mur avant de procéder à la pose de la sous-couche d'isolation spéciale. En cas de pose de revêtements de sol EGGER Stratifié avec sous-couche intégrée Silenzio et de revêtement de sol Comfort, aucune autre sous-couche d'isolation ne doit être posée.

Panneaux de particules de bois et de fibres

Afin de réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spéciale (voir la section **Attention :** matériaux de sous-couche) avant de procéder à la pose du revêtement de sol stratifié. Aucun film de protection contre l'humidité (pare-vapeur) ne devra être installé. Les revêtements de sol EGGER Stratifié avec sous-couche intégrée Silenzio et de revêtement de sol Comfort peuvent être directement posés sur des planchers en bois.

Planchers en bois

Les éventuelles lames de bois instables doivent être préalablement vissées. Afin de réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spéciale (voir la section **Attention :** matériaux de sous-couche) avant de procéder à la pose du revêtement de sol stratifié. Aucun film de protection contre l'humidité (pare-vapeur) ne devra être installé. Les revêtements de sol EGGER Stratifié avec sous-couche intégrée Silenzio et de revêtement de sol Comfort peuvent être directement posés sur des lames de sol. Veuillez noter que les lames des revêtements de sol Stratifié et Comfort devront être posées perpendiculairement aux lames de sol existantes.

Revêtements de sol souples (PVC, linoléum, vinyle)

Le revêtement de sol souple joue le rôle de barrière étanche, rendant ainsi inutile la pose d'un film de protection contre l'humidité. Afin de réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spéciale avant de procéder à la pose du revêtement de sol stratifié. Les revêtements de sol EGGER Stratifié avec sous-couche intégrée Silenzio et de revêtement de sol Comfort peuvent être directement posés sur les revêtements de sol souples. (voir la section **Attention :** matériaux de sous-couche)

Pièces humides

Attention : les revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort ne doivent pas être posés dans des pièces humides, telles que salles de bain, saunas, etc. En cas de non-respect de cette condition, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Attention : matériaux de sous-couche

- Sur les sols supports minéraux, un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75$ m doit être posé sur toute la surface en remontant le long du mur. Exception : si vous utilisez une sous-couche EGGER Silenzio Duo (sous-couche d'isolation combinée avec protection contre l'humidité intégrée), l'ajout d'un pare-vapeur n'est pas nécessaire.
- Nous vous recommandons d'utiliser une sous-couche EGGER Silenzio spéciale sous votre revêtement de sol stratifié EGGER. Vous trouverez d'autres modèles de sous-couches sur www.egger.com.
- Exception : si vous utilisez un revêtement de sol EGGER stratifié déjà doté d'une sous-couche intégrée Silenzio et de revêtement de sol Comfort, aucune autre sous-couche d'isolation ne doit être utilisée.

3. Avant la pose

Acclimatation des lames

Avant de débiter la pose, les paquets de revêtements de sol stratifié et Comfort doivent être entreposés pour stabilisation dans la pièce à laquelle ils sont destinés ou dans une pièce présentant des conditions ambiantes similaires. Les conditions suivantes doivent être respectées afin de permettre leur stabilisation :

- Les revêtements de sol doivent demeurer dans leur emballage.
- Ils doivent être entreposés pour stabilisation pendant au moins 48 heures.
- Ils doivent être stockés à plat à une distance d'au moins 50 cm de tout mur.
- La température ambiante minimale requise est de 18°C.
- La température minimale requise à la surface du sol est de 15°C.
- Le taux d'humidité relative de l'air doit être compris entre 40 % et 70 %.

Sens de pose

Pour un meilleur résultat visuel, les lames de revêtements de sol Stratifié et Comfort doivent être posées parallèlement au sens d'éclairage naturel de la pièce. Toutefois, les sols supports constitués de planchers bois ou de parquets en damier/posés à l'anglaise imposent un sens particulier. Dans ce cas, la pose doit être effectuée perpendiculairement au plancher ou à l'orientation du parquet en damier/posé à l'anglaise.

Préparation de la première rangée

Commencez par prendre les mesures de la pièce. Si vous constatez que la dernière rangée fera moins de 5 cm de large, diminuez la largeur de la première rangée avant de commencer la pose.

Attention : les lames doivent être découpées dans le sens de la longueur en commençant côté languette (languette rouge).

Préparation des espaces de dilatation

Comme tous les matériaux organiques, les revêtements de sol EGGER Stratifié et Comfort font l'objet d'une certaine déformation (rétraction/dilatation) en fonction des conditions ambiantes à l'intérieur de la pièce. Le mouvement du sol fini n'est pas affecté si des joints de dilatation suffisamment dimensionnés sont prévus pour tous les éléments fixes. Il conviendra de laisser un espace de dilatation compris entre 8 et 10 mm autour de tous les éléments fixes, tels que les murs, les huisseries, les passages de tuyaux, les piliers, les escaliers, etc.

Préparation des profils de dilatation

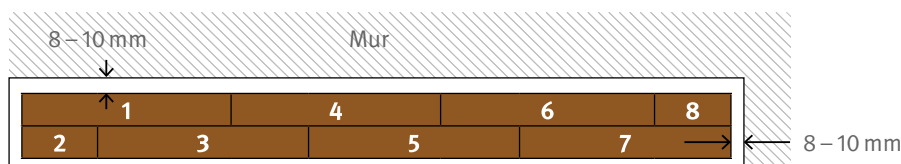
En raison du phénomène de déformation associé aux revêtements de sol stratifié et Comfort, des profils de dilatation doivent impérativement être posés aux emplacements suivants :

- Seuils de porte
- Couloirs
- Pièces aux angles nombreux
- Pièces d'une longueur/largeur supérieure à 10 m

4. Pose

- Vérifiez l'état des lames (absence de dégradations/défauts visibles). Identifiez les côtés languette et les côtés rainure (figure 1/2).
- Commencez la pose des deux premières rangées dans l'angle gauche de la pièce, en veillant à orienter les deux côtés languette de la première lame face au mur et les deux côtés rainure face à vous (figure 1/2).

Les lames des deux premières rangées peuvent être posées simultanément en passant régulièrement de l'une à l'autre, tout en respectant un espacement minimal de 200 mm entre les petits côtés (**Attention** : dans le cas de lames au format Long, l'espacement minimal est de 500 mm, comme illustré ci-dessous).



Lame 1 = Positionnement dans l'angle gauche de la pièce

Lame 2 = Inclinaison dans la longueur de cette lame recoupée en longueur. Pour ce faire, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la lame 1 et abaissez la lame 2 jusqu'à ce qu'elle repose à plat (voir figure 3).

Lame 3 = Inclinaison dans la longueur et rabattement sur le petit côté. Pour commencer, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la lame 1. Poussez alors la lame 3 ainsi inclinée vers l'avant de la lame 2, jusqu'à ce que les petits côtés des deux lames se juxtaposent parfaitement. Une nouvelle fois, emboîtez simultanément la jonction longitudinale en abaissant la lame et la jonction avant en poussant la lame jusqu'à sentir un encliquetage (voir figure 4).

Lame 4 = Inclinaison dans la longueur sur le côté opposé et rabattement sur le petit côté comme précédemment. Placez la rainure longitudinale de biais depuis le haut sous la languette longitudinale de la lame 3. Poussez la lame 4 ainsi inclinée vers l'avant de la lame 1, jusqu'à ce que les petits côtés des deux lames se juxtaposent parfaitement. Une nouvelle fois, emboîtez simultanément la jonction longitudinale en abaissant la lame et la jonction avant en poussant la lame jusqu'à sentir un encliquetage. (voir figure 5).

Lame 5 = Inclinaison dans la longueur et rabattement sur le petit côté (voir lame 3).

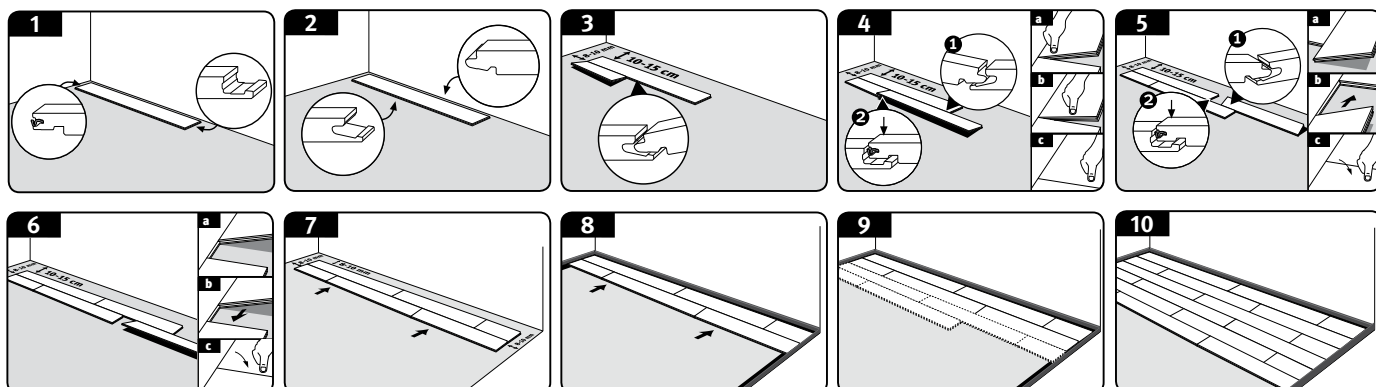
Lame 6 = Inclinaison dans la longueur et rabattement sur le petit côté (voir lame 4)

Lame 7 = Inclinaison dans la longueur et rabattement sur le petit côté (voir lame 3)

Lame 8 = Inclinaison dans la longueur et rabattement sur le petit côté (voir lame 4).

Posez toutes les autres lames de la première et de la deuxième rangée comme décrit précédemment et recoupez les dernières lames à la bonne longueur (figure 6).

Orientez ensuite correctement les deux premières rangées face aux murs en ménageant un espace de 8 à 10 mm par rapport à ces derniers et mettez en place les cales (figures 7 à 10).



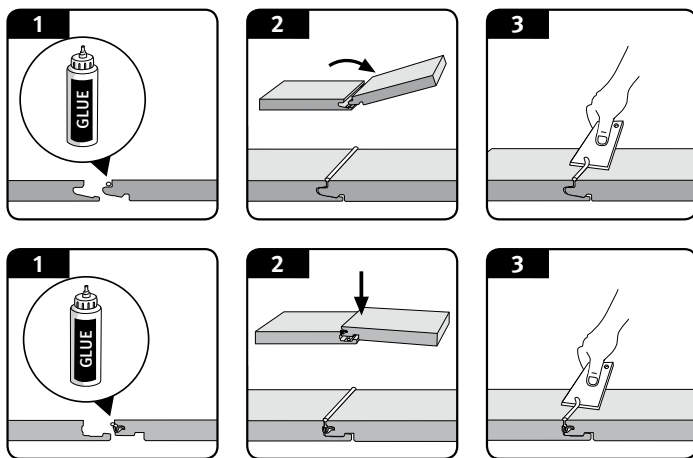
Pose

Attention : respectez une distance minimale de 200 mm entre les petits côtés. **Attention :** en cas de pose de lames au format Long, la distance minimale entre les petits côtés doit être de 500 mm.

- Pour les produits chanfreinés et/ou présentant un motif spécial (par exemple, les décors « carrelage »), assurez-vous que l'espacement est régulier par rapport au chanfrein et/ou au motif.
- Posez la première lame de la troisième rangée en insérant la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la deuxième rangée. Abaissez ensuite la lame jusqu'à ce qu'elle repose à plat. Pour poser la deuxième lame de la troisième rangée, inclinez à nouveau la languette longitudinale et faites-la glisser dans la rainure longitudinale de la deuxième rangée. Faites alors glisser la lame ainsi inclinée en direction de l'extrémité de la première lame de la troisième rangée, jusqu'à ce que les mécanismes de jonction par l'avant se juxtaposent parfaitement. Une nouvelle fois, emboîtez le bord long en abaissant la lame et l'avant en poussant la lame jusqu'à sentir un encliquetage.
- Posez toutes les lames restantes sur la troisième rangée comme décrit précédemment et recoupez la dernière lame à la bonne longueur.
- Il est possible de commencer chacune des rangées suivantes avec la chute de lame de la rangée précédente, à condition que la longueur restante soit au moins égale à 200 mm ou, en cas de lames au format Long, à 500 mm.
- Vous pouvez alors poursuivre la pose lame par lame.

Afin de préparer la pose de la dernière rangée de lames, prenez la lame et superposez-la exactement sur l'avant-dernière rangée. Vous pouvez ensuite utiliser une chute de lame (dans sa largeur) pour retranscrire les reliefs du mur sur la lame, en tenant compte de l'espacement prédéfini.

Applications commerciales des classes 31, 32 et 33



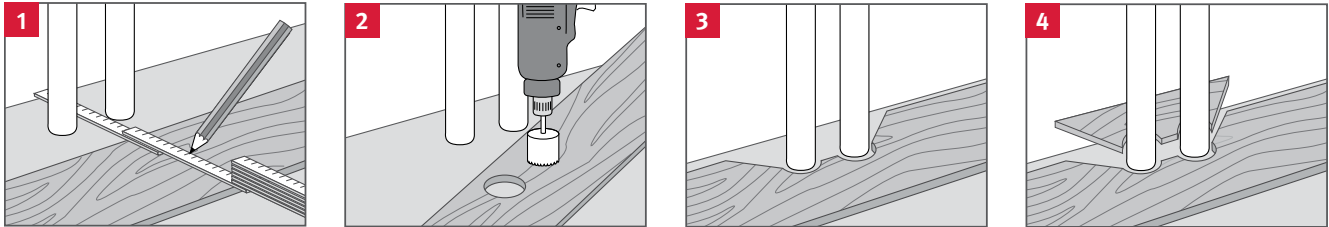
Les espaces commerciaux étant exposés à différents degrés d'humidité, il est impératif d'imperméabiliser ces espaces à l'aide d'une colle PVAC (D3). Cette colle d'étanchéité doit être appliquée au niveau de la languette sur le grand et le petit côté de la lame à poser, de façon à ressortir vers le haut lors de l'assemblage des lames sur toute la zone de jonction. Veillez à ce qu'il n'y ait pas de vides dans les jonctions aux endroits où la colle ressort. Retiré immédiatement ou après un bref temps de séchage, le surplus de colle est facile à éliminer de la surface.

(Attention : en raison de la géométrie du profil, il convient de bien doser la colle appliquée, en particulier sur le petit côté.)

Meubles de cuisine/Placards intégrés

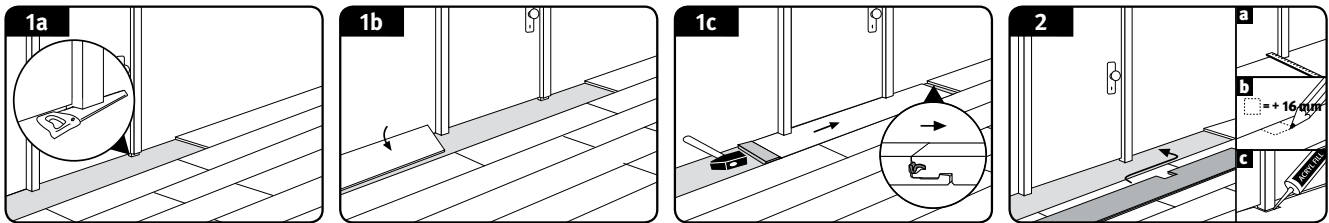
Il est recommandé de mettre d'abord en place les meubles de cuisine et les placards intégrés, puis de poser le revêtement de sol stratifié ou Comfort juste derrière la plinthe.

Passages de tuyaux



- Mesurez la position des tuyaux et reportez-la sur le panneau (en tenant compte du joint longitudinal).
- Percez des trous d'un diamètre 16 mm supérieur à celui des tuyaux.
- Sciez la pièce jusqu'aux trous selon un angle de 45°.
- Ajustez et collez le morceau scié.

Huisseries



- En présence d'huisseries en bois, il est recommandé de les recouper de l'épaisseur posée (revêtement de sol + matériaux de sous-couche) après en avoir discuté avec le client (figure 1a).
- Posez ensuite le revêtement de sol Stratifié ou Comfort sous l'huissérie en tenant compte du joint de dilatation requis. Dans le cas où la pose se termine au niveau d'une huisserie, la lame correspondante peut être inclinée dans la longueur et rabattue. La lame posée à plat sur le sol sera ensuite glissée sous la huisserie et la jonction avant sera emboîtée horizontalement à l'aide d'un marteau et d'un bloc de frappe (figures 1b + 1c).
- S'il n'est pas possible de recouper les huisseries (huisseries en métal, par exemple), le joint de dilatation doit être comblé ou recouvert avec un produit de jointement élastique ou un profil de finition adapté (figure 2).

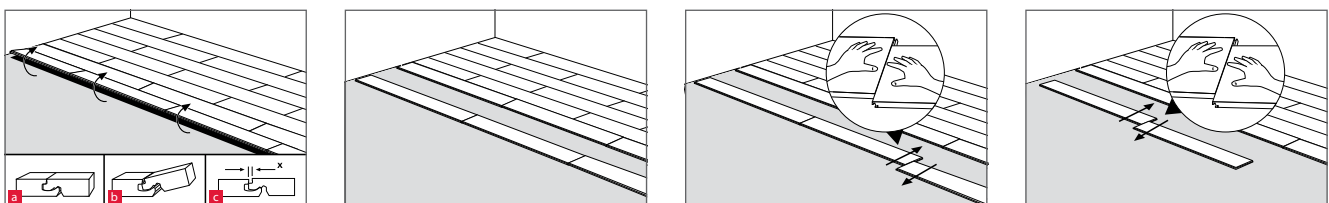
Profils pour revêtement de sol et de jonction murale

Une fois la pose du revêtement de sol stratifié terminée dans les règles de l'art, il convient de procéder au montage des profils pour revêtement de sol et de jonction murale requis. Une notice de montage est jointe aux accessoires spéciaux pour leur installation facile.

Attention : pour la plupart des types de profils, il est nécessaire de monter la base (profil inférieur) de réception du profil de recouvrement avant de poser les revêtements de sol Stratifié et Comfort.

Dépose/démontage des lames

Pour remplacer des lames déjà posées sans les endommager, vous devez d'abord déboîter toute la rangée dans le sens de la longueur en l'inclinant avant de faire glisser les lames à plat parallèlement les unes aux autres par le petit côté. Procédez avec précaution afin de ne pas endommager les rainures et les languettes.



5. Nettoyage et entretien

- Les entrées doivent être équipées d'une zone de rétention des impuretés ou d'un tapis d'une taille adaptée.
- Pour les applications commerciales dans lesquelles le revêtement de sol donne directement sur l'extérieur, une zone de rétention des impuretés d'une taille adaptée doit être intégrée dans le sol.
- Fixez des patins en feutre sous les pieds des meubles, y compris les chaises et les tables. Nettoyez-les régulièrement, vérifiez leur état et remplacez-les si nécessaire.
- Plutôt que de les pousser ou les tirer, soulevez les meubles pour les déplacer.
- Utilisez des roulettes souples (type W) pour vos fauteuils de bureau ou tout autre meuble équipé de roues. Les roulettes des meubles et des fauteuils de bureau doivent être nettoyées à intervalles réguliers, leur état doit être contrôlé et leur remplacement doit être effectué si nécessaire.
- Essuyez immédiatement toute trace de liquide ou d'humidité présente sur les revêtements de sol Stratifié et Comfort.
- N'utilisez pas de nettoyeur vapeur, sauf sur les revêtements de sol Stratifié Aqua+.
- Lavez uniquement les revêtements de sol Stratifié et Comfort avec un chiffon humide.
- N'utilisez jamais de détergent ou de produit abrasif sur les revêtements de sol Stratifié et Comfort.
- N'utilisez pas de produits d'entretien filmogènes. Nous vous recommandons d'utiliser le nettoyant spécial Clean-it de EGGER.
- Cirer ou polir le sol n'est ni nécessaire, ni autorisé.
- L'imperméabilisation de la surface des revêtements de sol Stratifié et Comfort n'est ni nécessaire, ni autorisée.
- Lorsque vous passez l'aspirateur, utilisez la brosse pour sols durs.

Si, en dépit de sa solidité, une lame vient à se détériorer, les dégâts mineurs peuvent être réparés à l'aide du mastic de réparation spécial Decor Mix & Fill de EGGER. Pour des dégâts plus importants, il est possible de faire remplacer un panneau entier par un poseur professionnel. Une documentation séparée est disponible sur demande. En cas de pose spéciale (par exemple, dans un escalier) ou pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter votre distributeur.

www.egger.com

EGGER Holzwerkstoffe Wismar

GmbH & Co. KG

Am Haffeld 1

23970 Wismar

Allemagne

T +49 3841 301-0

F +49 3841 301-20222

flooring@egger.com

EGGER Drevprodukt Gagarin

Ezhvinsky proezd, 1

215010 Gagarin

Oblast Smolensk

Russie

T +7 48135 79-300

F +7 48135 79-311

info-ru@egger.com

Services, conseils et bien plus encore :